

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47.
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET HAVRE

ANNONCES

AU HAVRE : BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS : L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone : 14.90

Secrétaire Général : TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de France de Poste

Les Conséquences Economiques
DE LA GUERRE

On peut, dès maintenant, parler des conséquences économiques de la guerre actuelle, car il peut suffire pour cela de rassembler en faisceau les impressions fournies presque quotidiennement par les faits qui se déroulent sous nos yeux ou sont portés à notre connaissance par les informations aussi multiples que variées.

Mais il est évidemment trop tôt pour tenter d'en tracer un tableau d'ensemble définitif.

Cette réserve faite, il est permis d'esquisser sans plus attendre un exposé des principales de ces conséquences : conséquences actuelles, dont la constatation est la plus aisée, et conséquences futures, pour lesquelles il est difficile de formuler autre chose que des hypothèses.

Les premières conséquences actuelles que l'on doit signaler sont celles qui concernent la consommation, comprise dans le sens le plus large de ce mot, car, ainsi posée, la question se trouve être celle du coût de la guerre : en hommes d'abord, et la dépense effroyable qui en est faite n'est hélas ! pas exactement appréciable. Qui pourra jamais dire combien d'artistes, de savants, d'hommes de génie peut-être se trouvaient en présence dans ces milliers de héros de 19, de 20 ans tombés au champ d'honneur ? Qui pourrait apprécier comme il convient les trésors d'énergie, d'intelligence de valeur morale qui se trouvaient en réserve dans ces milliers et ces milliers de cœurs et de cerveaux, dans lesquels la vie a cessé de vibrer au moment même où la collectivité allait profiter de l'épanouissement de leurs qualités ? Il y a là des pertes qu'on ne saurait estimer, des pertes sèches qu'il faudrait évaluer par milliards, si l'on voulait affronter cette tâche.

Mais il est d'autres dépenses de la guerre plus matériellement estimables ; ce seront, par exemple, les sacrifices en argent correspondant à l'armement, l'équipement, le ravitaillement des effectifs formidables engagés dans cette lutte gigantesque. Ils sont déjà énormes pour les neutres qui restent l'arme au pied pour surveiller leurs frontières et attendre les événements. Mais pour les belligérants, ils se doublent de l'usure des équipements, des pertes de chevaux, des déperditions de vivres, perdus ou gâtés en route. Ils s'augmentent encore et surtout du coût des munitions. Sans doute, il y a là — en se plaçant au point de vue de cette étude — de signaler qu'il y a des compensations à ces dépenses. Ceux qui travaillent pour la fabrication de ce matériel de guerre sont nombreux et ils reçoivent une juste rémunération de leurs services ou de leurs fournitures. Il n'y a donc pas la perte sèche, puisque, pour une partie tout au moins, il y a non pas volatilité mais simplement déplacement de capitaux.

Un raisonnement analogue peut s'appliquer aux prises de guerre, et — du moins pour les puissances du groupe austro-turco-allemand — au produit des pillages dans les pays envahis, qui, toujours à notre point de vue, ne constituent qu'un simple déplacement de richesses, dont le total est, du reste, effrayant.

En revanche, il convient de citer au passif de cette tragique comptabilité les destructions de villes ou de villages, de ponts ou d'autres ouvrages d'art pour raisons stratégiques, et qui constituent un anéantissement provisoire de capital — et les destructions, pour le plaisir de détruire, ou dictées par l'atavisme barbare, comme celles de Louvain, de Reims, etc. Il y a là tout un capital, idéal en quelque sorte, de beauté, d'histoire, de foi, de traditions, dont la valeur ne se peut exprimer par des chiffres.

Quoi qu'il en soit, on a essayé de calculer les dépenses directes qu'imposent aux belligérants du fait de la guerre. Des économistes de tous pays — M. Paul Leroy-Beaulieu, M. Yves Guyot, M. Jean Finot en France ; M. Samuel Herbert en Angleterre ; M. Wolf en Allemagne ; — se sont essayés à des approximations qui ne sont nullement concordantes. En fait, s'il est possible d'estimer d'une façon relativement exacte les dépenses d'une certaine nature, il semble absolument impossible de dire avec précision à combien revient la guerre.

Sans oublier que la richesse générale ne subit pas seulement les atteintes qui ont pour résultat forcé une considérable augmentation de la dette publique des Etats, elle souffre encore de ce qu'on pourrait appeler les gênes individuelles : renchérissement des denrées, perte du foyer et des biens par suite de l'invasion, etc. Ce genre d'inconvénients est même éprouvé par certains pays neutres, la Suisse par exemple.

Et nous passons ici, du problème de la consommation à celui de la circulation, c'est-à-dire aux entraves apportées au commerce international par la guerre. Le commerce extérieur austro-allemand a subi une diminution estimée par M. Edmond Thérèse à 90 0/0. La situation des Alliés est de beaucoup supérieure ; le mouvement des échanges, grâce à la maîtrise des mers — que n'atteignent pas sérieusement les actes de piraterie des Allemands — n'a pas été interrompu, mais il a évidemment diminué.

Le fléchissement pour les quatre premiers mois de la guerre a été, pour la France, de trois milliards. Mais il n'y a pas de raison sérieuse pour que le commerce des alliés demeure en état de langueur.

Déjà les importations et les exportations qui en octobre, avaient baissé de 70 et 71 0/0, n'accusaient plus en décembre, qu'une baisse de 33 et 65 0/0, et le mouvement se continue depuis dans le même sens. Quant aux neutres, il en est tout autrement évidente des entraves apportées par la guerre aux affaires des belligérants.

Est-il possible, ayant ainsi établi grosso modo quelques-unes des conséquences économiques actuelles de la guerre, de dire quel sera, dans le même ordre d'idées, le lendemain de la guerre ? La tâche apparaît ardue et hasardeuse.

Dans une savante étude que vient de publier la Grande Revue, et qui nous a servi de guide dans cet article, M. Georges Renard s'y est essayé.

Après avoir affirmé sa foi dans la victoire des alliés et montré les trésors d'énergie, de virilité, de vitalité déployés contre le capitalisme prussien, il estime que le résultat de la guerre sera un changement qui entraînera pour les vaincus un alanguissement et pour les autres une accélération de la vie économique.

Puis l'éminent professeur au Collège de France montre les modalités successives que pourra présenter cette transformation de l'Europe économique ; il signale que la besogne ne sera pas simple et qu'il faudra une volonté constante pour l'accomplir, mais il a la foi que cette volonté ne manquera pas, et qu'ainsi la guerre, après avoir émané d'une foule de peuples de la tulle et de l'empire allemands, opérera dans l'histoire une coupure profonde ; elle pourra être le début d'une ère nouvelle, marquer pour les alliés un réveil de hardiesse, de confiance en soi-même, et, pour tout dire, d'un mot emprunté à la langue du commerce, finir, malgré des deuils et des pertes irréparables, par devenir ainsi une bonne affaire.

Souhaitons que les qualités d'initiative et de persévérance de nos commerçants et de nos industriels permettent de donner, en effet, cette heureuse conclusion comme couronnement à l'édifice de gloire et d'héroïsme que construisent depuis dix mois nos admirables soldats.

F. POLET.

La Classe 1917

Communiqué :

Les opérations du Conseil de révision pour les jeunes gens de la classe 1917 et les ajournés des classes 1913, 1914 et 1915, commencent il y a exactement un mois, se poursuivent dans les meilleures conditions. D'après les renseignements qui parviennent de Paris et de province, les jeunes gens de la classe 1917 font preuve d'un entrain remarquable et d'une bonne volonté au-dessus de tous les éloges.

Contrairement à ce qui se produisait quelquefois en temps de paix, les jeunes gens d'une santé douteuse ou atteints de certaines infirmités légères, usent de tous les moyens pour éviter un ajournement, soit en dissimulant la vérité sur leur état de santé, soit en essayant de cacher leurs infirmités. Les médecins militaires et les membres du Conseil de révision sont obligés d'apporter la plus grande attention dans l'examen des jeunes gens pour déjouer les manœuvres de certains conscrits, qui manifestent souvent un véritable désespoir lorsqu'ils sont l'objet d'un ajournement.

D'autres emploient un autre procédé ; ils refusent de se présenter devant le Conseil de révision, et journalièrement de nombreuses lettres, réellement touchantes par les sentiments patriotiques qu'elles expriment, sont adressées aux présidents des Conseils de révision par des jeunes gens qui préviennent de leur intention de ne pas se présenter devant le Conseil, de façon à avoir la certitude d'être incorporés comme « bons absents ».

Ce procédé est inutile, d'ailleurs, puisqu'il n'évite pas la réforme ultérieure. Au point de vue physique, les jeunes gens de la classe 1917 se présentent, surtout si l'on tient compte de leur âge, dans un état remarquable ; dans beaucoup de cas, ils provoquent l'étonnement des médecins militaires et des membres du Conseil de révision. Sans qu'il soit possible, à l'heure actuelle, de se prononcer sur le rendement probable de la classe 1917 en hommes du service armé, car le nombre des hommes classés dans le service auxiliaire est pour ainsi dire infime, les résultats dépassent déjà toutes les espérances.

L'Autriche-Hongrie et la Paix

Le Fremdenblatt, organe officiel du ministère autrichien, écrit :

Quelques semaines déjà après l'explosion de la guerre actuelle, on a pu lire dans les journaux de la Triple-Entente, pour la première fois, que l'Autriche-Hongrie désirait conclure une paix séparée afin d'éviter une catastrophe. Des informations de ce genre n'ont pas cessé d'être propagées jusqu'à ces derniers jours. Aujourd'hui il ne nous reste à ajouter que ceci : toutes les nouvelles et tous les bruits relatifs à des désirs de l'Autriche-Hongrie de conclure une paix séparée ou à des démarches directes ou indirectes de la monarchie dans ce but sont aussi démentis de fondement au moment actuel que toutes les autres fois.

La situation militaire et politique de la monarchie est actuellement si satisfaisante que tout jugement contraire porté sur cette situation, soit dans le pays, soit à l'étranger, ne mérite même pas un démenti officiel. Ces nouvelles sont par elles-mêmes invraisemblables. L'Autriche-Hongrie n'a pas désiré cette guerre et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour l'éviter ; mais comme elle nous a été imposée par la malice et l'inconséquence de nos adversaires, nous saurons la poursuivre jusqu'au bout en union avec nos fidèles alliés et avec une confiance inébranlable dans le résultat final, qui ne pourra être qu'une paix honorable et durable pour l'Autriche-Hongrie et ses alliés.

LA GUERRE
308^e JOURNÉE
COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 7 juin, 15 heures.

Dans le secteur au Nord d'Arras, la nuit a été marquée par un combat d'artillerie d'une extrême intensité, notamment dans les régions de Lorette, d'Ablain, du Cabaret-Rouge (près de Souchez), du Labyrinthe et d'Ecurie. L'ennemi a, dans le même secteur, prononcé deux contre-attaques qui ont complètement échoué, l'une sur la Sucrerie de Souchez a été arrêtée par notre artillerie, l'autre dans la partie Nord du Labyrinthe a été repoussée par notre infanterie.

De notre côté, nous avons réalisé des progrès nouveaux ; nous avons en particulier gagné du terrain à un kilomètre à l'Est de la chapelle de Lorette et conquis dans le Labyrinthe une centaine de mètres dans la partie centrale de cet ouvrage.

Ce matin, à cinq heures, nous avons attaqué, près de Hebuterne, les positions de l'ennemi ; aux environs de la ferme de Toutvent, nous avons enlevé sur douze cents mètres, deux lignes successives de tranchées, fait des prisonniers et pris des mitrailleuses.

[Hebuterne est une commune du département du Pas-de-Calais, à 20 kilomètres environ au sud-sud-ouest d'Arras.

La ferme Toutvent est à 1 kilomètre au sud-est d'Hebuterne.]

Au Nord de l'Aisne, près de Moulins-Touvent, les contre-attaques de l'ennemi signalées hier se sont poursuivies toute la nuit, nous avons dans des combats très chauds maintenu nos gains et conservé sur ce front de un kilomètre environ les deux lignes de tranchées enlevées dans la journée à l'ennemi.

La tentative de bombardement de Verdun signalée avant-hier, ne s'est plus renouvelée.

Sur le reste du front rien à signaler.

Paris, 23 heures.

Dans le secteur au Nord d'Arras, le combat continue, très violent, et nos progrès se poursuivent. La lutte d'artillerie a été toute la journée ininterrompue et violente au Fond Buval, à Ablain, à Souchez, à Neuville et à Ecurie.

A Neuville, nous poursuivons l'investissement de l'ennemi dans l'îlot Ouest.

Au Labyrinthe nous avons dirigé sur le milieu de l'ouvrage des attaques convergentes qui ont progressé. Nous atteignons, en deux points, le réduit central de la position. Plusieurs contre-attaques qui se sont produites ont toutes été repoussées.

Notre attaque au Sud-Est de Hebuterne a complètement réussi. Nous avons enlevé d'assaut deux lignes ennemies et la ferme de Tout-Vent, faisant quatre cents prisonniers non blessés, dont sept officiers, et prenant des mitrailleuses, dont le nombre n'a pu encore être établi.

Plusieurs centaines de cadavres ennemis sont sur le terrain. Une seule contre-attaque allemande s'est produite et a été immédiatement arrêtée.

Au Nord de l'Aisne, l'ennemi a multiplié ses efforts désespérés pour reprendre les deux lignes de tranchées que nous lui avons enlevées hier, après avoir amené des renforts en automobiles d'une distance de 80 kilomètres. Une contre-attaque a été furieusement et complètement repoussée. Deux mille morts allemands sont sur le terrain. Nous avons fait deux cent cinquante prisonniers, dont un officier d'artillerie, 28 sous-officiers, et nous avons pris six mitrailleuses. Beaucoup d'autres se trouvent sous les décombres. Nous avons détruit à la mitraille trois pièces de 77 tombées hier en notre pouvoir. Elles étaient en contre-bas, en arrière de la deuxième tranchée allemande dont nous sommes maîtres, et n'auraient pas pu être ramenées dans nos lignes en raison de la violence du feu.

Entre Soissons et Reims, nous avons déclanché plusieurs attaques locales et progressé d'une centaine de mètres dans le bois au sud de Villeau-bois.

En Champagne, près de Mesnil, des troupes amenées par les Allemands

de leur deuxième ligne à leur première ligne, probablement pour l'attaque, ont été dispersées par notre artillerie.

A Vauquois, nous avons, par représailles, aspergé de liquide enflammé les tranchées de l'ennemi, qui a riposté par un bombardement.

Sur le reste du front, rien à signaler.

Official Report of the
French GovernmentJune 7th. — 3 p. m.

In the district North of Arras, there was artillery fighting extremely intense during the night, principally around Lorette, d'Ablain, the "Cabaret Rouge" (near Souchez), Le Labyrinthe and Ecurie.

The enemy in the same sector led two counter attacks which were completely checked, the one on the sugar works by our artillery, the other in the Northern part of Le Labyrinthe by our infantry.

On our part, we have realised further progress ; we have gained ground at a kilometer at the East of the Chapel of Lorette and taken, in Le Labyrinthe, a hundred yards in the central part of it.

This morning at 3 o'clock, we attacked, near Hebuterne, the enemy's positions ; we have carried two successive lines of trenches on a length of 1,200 yards, made some prisoners and taken some machine guns.

North of the Aisne, near the mill sons of Tout-Vent, the counter attack of the enemy reported yesterday, continued all night, we maintained our gains, during hard fighting, and kept on this front of about one kilometer the two lines of trenches taken from the enemy during the day.

The bombardment tried against Verdun reported yesterday, has not been continued. Nothing to report on the rest of the front.

COMMUNIQUE RUSSE

(Etat-Major du Généralissime)

Petrograd, 6 juin.

Dans la région de Riga et de Chavli, on ne signale aucun changement important.

Sur le front de la Narwa, l'ennemi, dans la matinée du 5 juin, a effectué un violent feu d'artillerie dans la région de la rive gauche de la Pissa.

Sur la Vistule, un de nos avions a bombardé avec succès un train d'embarcations ennemies et a coulé une barque.

Sur la Rakva, l'ennemi profitant de ce que le vent soufflait de notre côté, a tenté de nouveau, le 5 juin, d'employer des gaz asphyxiants et a fait brûler une composition chimique qui a produit une fumée toxique.

En Galicie, sur la gauche du San inférieure, nos troupes se sont emparées le 4 juin, après un combat, du village de Groblech.

De Przemyśl, l'ennemi poursuit son offensive vers Mosisk.

Le 4 juin, dans la soirée, l'ennemi ayant concentré des forces importantes contre le front Boukhovitz-Pakost-Czisk, s'est livré à une série d'attaques appuyées par de nombreuses batteries de gros calibre. Cependant, après les lourdes pertes, il n'a pu réussir à s'approcher de nos tranchées.

Sur le Dniester, entre la Switza et la Tysmenitas, dans la soirée du 4 juin et le 5, aucune rencontre importante.

Sur le Pruth, entre Koloméa et Delatyn, nos éléments ont passé sur la rive droite et avec un grand succès ont repoussé, le 4 juin et la nuit suivante, une série de contre-attaques que prononçaient d'importantes réserves autrichiennes.

Dernière Heure

A la Chambre des Communes

Londres, 7 juin.

M. Asquith a commenté chaleureusement, à la séance de la Chambre l'adhésion du royaume d'Italie à la cause des alliés. Il rappelle qu'il n'y eut pendant un demi siècle aucune désaccord entre les deux nations qui sont animées d'un idéal plus élevé que celui de la force.

Il a terminé en saluant les vaillants soldats et marins italiens comme des camarades dans la lutte dont dépend la liberté du monde entier. (Applaudissements.)

M. Asquith répondant à une question a déclaré que le dernier appel des recrues a donné des résultats très satisfaisants.

Un Raid de Zeppelin sur l'Angleterre

Londres, 7 juin.

L'Amirauté britannique, communique qu'un Zeppelin opéra un raid au cours de la nuit dernière sur la côte Est de l'Angleterre. Il jeta des bombes incendiaires et explosives qui causèrent deux incendies, et mort et quarante blessés.

LA GUERRE AÉRIENNE
Exploits d'Aviateurs britanniques

Un aviateur détruit un Zeppelin dans les airs, boucle la boucle, atterrit en pays ennemi... et regagne sain et sauf son point de départ.

L'Amirauté anglaise communique cette note :

Dimanche matin, à 2 heures 30, un raid aérien fut effectué contre les hangars à dirigeables d'Evere, près de Bruxelles, par deux aviateurs anglais.

Des bombes furent jetées sur un hangar qui fut incendié. On ignore si ce hangar renfermait un Zeppelin, mais les flammes atteignirent une grande hauteur, sortant aux deux extrémités du hangar.

Les deux aviateurs revinrent sains et saufs.

A 3 heures, dimanche matin, l'aviateur anglais Warneford a attaqué un Zeppelin entre Gand et Bruxelles, à environ six mille pieds de hauteur. L'aviateur lança six bombes et fit sauter le dirigeable qui s'effondra sur le sol et brûla pendant longtemps.

La force de l'explosion retourna complètement l'appareil anglais sans dessus dessous. Le pilote réussit à rétablir l'équilibre, mais il dut atterrir en pays ennemi. Il put cependant remettre son moteur en marche et retourner sain et sauf à son point de départ.

L'œuvre des Zeppelins
sur l'Angleterre

Les journaux anglais ont dressé le bilan de l'œuvre « misérable » qu'ont accomplie les Zeppelins dans leurs visites sur l'Angleterre. Le relevé statistique suivant met en évidence l'infime part de danger que ces excursions apportent, en même temps que le très médiocre rendement de ces « colossales » machines de guerre.

Il résulte de cette récapitulation que les 408 engins projetés au cours de leurs onze raids sur l'Angleterre par les Zeppelins ont fait exactement 16 victimes dans une population de 8 millions d'habitants. La proportion est donc inférieure à 3/800.000. (Le raid mentionné plus haut, en Dernière Heure, n'est pas compris dans cette statistique.)

Taubes sur Belfort

Dimanche matin, à 6 h. 1/4, un Taube a essayé à nouveau de survoler Belfort, mais comme ceux venus dans ces derniers temps, il a dû rebrousser chemin devant la forte canonnade dirigée contre lui.

Taubes sur Remiremont

Un Taube a volé sur Remiremont, à une grande hauteur, dimanche matin, à cinq heures. La canonnade l'a obligé à fuir sans qu'il eût pu lancer aucune projectile.

Les Etats-Unis et l'Allemagne

Optimisme à Washington

On mande de Washington au Daily News que le ton de l'Allemagne s'est tellement modifié que les fonctionnaires américains sont devenus très optimistes. Ils estiment que la situation est en voie de s'éclaircir. Il est en tout cas certain que la tension des jours précédents a disparu.

ROUMANIE ET BULGARIE

L'intervention (?)

On télégraphie de Bucarest aux Nouvelles de Bâle :

M. Take Jonesco considère l'intervention de la Roumanie comme certaine. « D'importantes personnalités accusent le gouvernement de compromettre les intérêts nationaux par ses hésitations ; d'autres ont confiance dans le ministère pour mener à bonne fin les négociations avec la Russie. »

Le correspondant de la Gazette de Francfort, à Bucarest, télégraphie :

« Suivant des bruits persistants une entente serait intervenue entre la Roumanie et la Bulgarie. »

L'exode des familles bulgares habitant Constantinople continue par groupes.

Déplacement de troupes en Bulgarie

Il ressort de nouvelles d'une source sûre que la Bulgarie renforce activement et discrètement ses frontières turques. Ces renforcements se font par des prélèvements partiels sur les troupes de la vieille Bulgarie ; pour en pas éveiller les soupçons, des troupes suffisantes sont laissées dans les villes où siègent les régiments. Toute l'artillerie vieille de la frontière a été progressivement remplacée par de la nouvelle artillerie, transportée de l'intérieur de la Bulgarie.

Tous ces changements ont été faits très discrètement et de manière à pouvoir à tout moment en justifier le caractère de service courant.

On affirme aussi que le général Fitcher vient de passer en revue toutes les garnisons sur la frontière turque.

LA SANTÉ DU ROI DE GRÈCE

A dix heures du soir, dimanche, la température était de 39°8, pulsations 130, respiration 24. Le sommeil était tranquille. A minuit, la température était de 39°6, pulsations 123, respiration 26. Sommeil interrompu par intervalles.

LE DÉPUTÉ DE MONS

Hier après-midi, dit le XX^e Siècle, on n'avait encore reçu au ministère de la justice ni confirmation ni démenti au sujet de l'exécution de M. le député Masson.

Il est donc encore permis d'espérer que cette nouvelle est inexacte.

Spécialistes et Embusqués
SOUS LA
CONVENTION NATIONALE

La question des « embusqués » et celle des « spécialités » occupent l'opinion publique, qui s'en trouve saisie plus particulièrement par le projet Dabiez. Déjà, à l'époque de la Révolution française, dans la crise de défense nationale, elles avaient fait l'objet des préoccupations de la Convention et du Comité du Salut public.

M. A. Aulard, l'un de nos historiens les plus informés sur cette période, a publié, à ce sujet, dans l'Information, un article plein d'intérêt, dont voici les passages essentiels :

Le célèbre décret du 23 août 1793 ordonnait la levée en masse.

On y lisait : « Dès ce moment, jusqu'à ce que les ennemis aient été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. »

Mais on avait surtout besoin de fusils, de canons, de boulets, de poudre. Il fallait, alors comme aujourd'hui, quoique dans des proportions moindres et dans des conditions autres, un grand effort scientifique, industriel. On lit dans les Mémoires sur Carnot : « Le Comité du Salut public sentait qu'il n'avait qu'un moyen de triomphe, c'est-à-dire de salut pour la France : l'enthousiasme dirigé par la science. »

Le même décret du 23 août 1793 chargeait le Comité du Salut public de « prendre toutes les mesures nécessaires pour établir sans délai une fabrication extraordinaire d'armes de tous genres, qui répondent à l'état de l'énergie du peuple français ». Le Comité fut autorisé « à former tous les établissements, manufactures, ateliers et fabriques qui seraient jugés nécessaires à l'exécution de ces travaux, ainsi qu'à requérir pour cet objet, dans toute l'étendue de la République, les artistes et les ouvriers qui peuvent concourir à leur exécution ». L'ensemble central de cette fabrication extraordinaire devait être fait à Paris.

C'est Prieur (de la Côte d'Or) qui fut (sans le titre), le « ministre des munitions » d'alors, mais avec la collaboration de ses collègues du Comité du Salut public, surtout Carnot, Robert Lindet, Prieur (de la Marne). Jamais l'armée n'avait été si bien équipée, ni plus soucieuse, ni plus irritée qu'à cette époque du sans-culottisme.

En bien, le Comité du Salut public n'hésita pas à soustraire aux obligations du service armé, tous les citoyens que leur compétence rendait utiles à l'organisation scientifique ou industrielle de la défense nationale.

Son premier soin fut de rechercher tous les ouvriers compétents dans la fabrication des armes, et qu'ils fussent sous les drapeaux ou non, de les réquisitionner à cet effet. Mais le nombre des ouvriers directement compétents ne suffisait pas, un énorme quantité d'armes dont la défense nationale exigeait la fabrication, avait à être fabriquée improvisée. Le Comité réquisitionna, en outre, tous les artisans dont la spécialité avait quelque rapport, même lointain, avec l'art de fabriquer les armes et les munitions.

Le Recueil des actes du Comité du Salut public est rempli d'arrêtés, soit collectifs, soit individuels, pour réquisitionner les ouvriers d'élite, c'est-à-dire pour les enrôler au service armé et les employer aux fabrications utiles à la défense nationale.

Si ce gigantesque et admirable effort d'improvisation industrielle réussit et sauva la France, c'est surtout parce que la Convention fut convaincue de la primordiale et indispensable nécessité qu'il y avait d'appliquer chaque individu à la tâche de la défense nationale à laquelle il était le plus propre, de faire produire ainsi à chaque Français son maximum d'utilité.

C'est de la sorte, par cet effort méthodique scientifique, que la Convention se rendit assez victorieuse pour obtenir cette paix de Bâle, cette éblouissante paix de Bâle, qui nous donna la paix, mais à quel prix ! et couronna ainsi toute l'histoire de France.

Et les embusqués ?

Il y en eut, certes, en 1793 et en 1794, jusque dans les bureaux du Comité du Salut public, et même parfois des embusqués « contre-révolutionnaires », à demi-traités. Mais il y en eut peu. La Convention aimait mieux risquer d'avoir quelques soldats de moins plutôt que de risquer de manquer de munitions ou d'armes. Il y eut çà et là des récriminations, auxquelles Carnot fit allusion dans son rapport du 13 brumaire an II. Mais l'opinion approuva, soutint, encouragea le gouvernement dans cet appel constant et méthodique qu'il fit aux compétences, aux spécialités pour la fabrication des instruments de défense nationale.

C'est cette sélection, aussi hardie que judicieuse, qui, continuée avec une intelligente obstination, organisa une défense nationale, à la fois scientifique et enthousiaste, devant laquelle la coalition recula.

EN ITALIE

Les Manifestations romaines

Une imposante manifestation populaire eut lieu dimanche, qui a été aussi belle que celle du dimanche 16 mai. La plupart des manifestants appartenaient aux partis les plus avancés, socialistes, républicains, anti-monarchistes. Si bien que devant le Quirinal, tandis que retentissaient les cris de : « Vive le roi ! Vive la reine ! Vive le prince royal ! », on voyait s'agiter les bannières rouges et noires des Comités républicains et révolutionnaires, peu habitués à se retrouver en ce lieu.

L'enthousiasme devint du délire quand la reine Hélène, la reine Marguerite, le prince héritier et les princesses descendirent en automobile, et sans gardes, au milieu de la foule, montrant ainsi la pleine confiance qu'ils avaient pour le peuple romain.

L'attitude du roi, vivant au milieu des troupes et accompagnant les princesses, démontre de tous côtés pour beaucoup également dans cette manifestation du peuple.

Sur le Front Italien

La bravoure des troupes italiennes

De source officielle, la note suivante est communiquée à la presse :

Sur tout le vaste front des opérations, les qualités combattives de nos troupes s'affirment chaque jour davantage. Il n'y a pas de difficultés provenant du terrain, ni d'ennemi de la technique militaire auxquelles nos détachements n'aient pu habilement faire face.

Les classes qui ont déjà fait la guerre dans la campagne de Libye, comme celles qui ont aujourd'hui pour la première fois le feu, sont bien dans la main de leurs chefs, braves, disciplinées, robustes et on peut sûrement compter sur elles.

Le roi ne cesse de stimuler les troupes, surtout celles qui opèrent dans des conditions particulièrement difficiles et l'approbation du souverain ne manque jamais de se manifester à l'occasion de la bravoure des troupes, et de leur confiance dans leur courage et leur vaillance.

Ces jours derniers, un des principaux chefs a porté à la connaissance des troupes, par un bel ordre du jour, les éloges que leur adressait le roi.

Voici cet ordre du jour :

« Le roi a daigné exprimer sa haute satisfaction pour la bravoure exemplaire et l'indéfectible persévérance dont nos troupes ont fait preuve, ces jours-ci, malgré les intempéries continuelles, dans des combats exceptionnels, les feux de nos troupes ont été si puissants qu'ils ont empêché l'ennemi de nous attaquer et ont été très fortement retraits. »

« Dans cette première et difficile épreuve brillamment supportée, nous avons vu par nous-mêmes, sur le front, la personne sacrée et vénérée du roi, nos blessés ont écouté ses paroles de consolation. Nos braves ont répondu : « Vive le Roi ! avec une volonté encore plus ferme et une confiance encore plus sûre de vaincre toujours. »

L'avance italienne

Le correspondant de la *Tribuna* à Milan télégraphie que les troupes italiennes ont atteint Colugna, à l'intérieur du territoire autrichien, et que leur artillerie balaye maintenant la route vers Caporetto et Plezzo.

L'Isosio a été franchi sur plusieurs points à la fois par les troupes italiennes, en dépit de toutes les difficultés que cela présentait.

Les défenses naturelles de cette région montagneuse.

L'arsenal de Pola toujours en flammes

On signale que samedi soir on voyait encore s'élever dans l'air de nombreux feux au-dessus de la mer dans la direction de l'arsenal de Pola. Il est donc certain que, trois jours après le raid du dirigeable, l'incendie provoqué par les bombes dure encore.

S'il s'agit de dépôts de naphthalène, dit la *Tribuna*, les dommages occasionnés sont graves, car beaucoup de navires rapides de la marine austro-hongroise consomment du combustible liquide.

Quatre avions autrichiens espions à Bari

On télégraphie de Bari au *Giornale d'Italia* qu'un avion autrichien a été vu à Bari, qu'il faisait des signaux lumineux à intervalles rapprochés, alors que la ville était plongée dans l'obscurité.

Dans le grenier du couvent, était cachée une machine à transmettre les signaux ; on a trouvé également de nombreux documents établissant les effectifs des armées belligérantes ; la correspondance qui a été saisie a été aussi que les avions autrichiens, qui sont des dominicains, conservaient des relations épistolaires avec les dominicains de Vienne.

Un destroyer autrichien coulé à la suite d'une fausse manœuvre

On mande de Venise au *Messaggero* que lorsque le dirigeable italien commença, le 10 mai, le bombardement de Pola, les navires de guerre autrichiens, ancrés dans l'arsenal, se déplacèrent pour éviter le danger ; mais, dans la manœuvre, le cuirassé *Erzherzog Franz Ferdinand*, en reculant, heurta un destroyer auquel il fit une large déchirure au tanc ; le destroyer ne tarda pas à couler ; le cuirassé lui-même aurait eu des avaries à l'hélice et au gouvernail.

Sur le Front Serbe

La Marche des Serbes sur Soutari

On mande de Soutari au *Giornale d'Italia* que l'avance des Serbes continue dans l'Albanie centrale. Leur avant-garde progresse sur ses deux fronts vers Dibra, dans la région de la Dibra inférieure. Les villes de Starov et Golobardo, près d'El-Bassan, sont occupées. A la frontière de la Drina, les bataillons serbes ont occupé les régions de Hiss et Luma descendant entre la Mirditie et Pristina.

Les troupes serbes sont actuellement à deux jours de marche de Soutari. Leur progression ne rencontre aucun obstacle, sans quelques escarmouches locales.

Soutari est depuis quelques jours abandonnée par les Albanais et les Musulmans ; les sujets serbes de Kosovo sont affamés et déguêlés.

La nouvelle de l'avance des troupes serbes produit à Soutari une grande impression.

Sur le Front Turc

Les progrès des alliés dans les Dardanelles

Des communiqués officiels français et anglais annoncent des progrès des troupes alliées dans les Dardanelles.

Les alliés opèrent de deux points : de Saba-Tepeli, sur la côte Nord-Ouest de la péninsule, et de la région de Kithia, au Sud, contre la très forte position montagneuse d'Atchi-Baba.

Les Turcs, pour essayer d'enrayer nos progrès, ont incendié la brousse.

L'attaque générale a été ordonnée le 4 au matin par le général Sir Jan Hamilton.

A l'extrême gauche, les troupes indiennes ont réalisé une avance splendide, s'emparant de deux lignes de tranchées ; mais elles ont dû se retirer, les troupes opérant à leur droite étant arrêtées par les fiers barbelés.

La division régulière a gagné 400 mètres. La division territoriale a réalisé une avance d'environ 300 mètres, s'emparant de trois lignes de tranchées ; mais elle a dû se retirer sur sa seconde ligne, ses deux flancs se trouvant exposés.

La division navale s'est emparée d'une redoute et d'une ligne de tranchées très fortement organisée.

La deuxième division française s'est avancée avec une grande vaillance et un élan magnifique, reprenant pour la quatrième fois la formidable redoute dénommée « Le Haricot ».

Mais les Turcs, protégés par un puissant feu d'artillerie, ont fait une forte con-

tre-attaque et ont pu se rendre maîtres de nouveau de la position.

A l'extrême droite, les Français ont enlevé une forte ligne de tranchées et ils la conservent en dépit de violentes contre-attaques.

Pendant la nuit, une attaque nous a donné plusieurs tranchées. Au matin, contre-attaque ennemie.

Le résultat d'ensemble de ces opérations constitue une avance d'environ 400 mètres, comprenant deux lignes de tranchées turques sur un front de près de trois milles.

Le « Casablanca » coulé

Le ministère de la marine communique la note suivante :

Dans la nuit du 3 au 4 juin, le mouilleur de mines français *Casablanca* a heurté une mine à l'entrée d'un baie de la mer Egée.

Le commandant, un officier et 64 marins de l'équipage ont été recueillis par un destroyer anglais.

Il est possible que les autres survivants aient pu regagner la côte et soient prisonniers des Turcs.

(Le *Casablanca*, lancé en 1893, avait un déplacement de 960 tonnes ; sa vitesse était de 21 nœuds. Son armement consistait en un canon de 100 millimètres, trois de 88 et sept de 47. Il avait été disposé dans ces dernières années pour le mouillage des mines.)

La Résistance turque faiblit

On mande de Mytilène que, depuis deux jours, les opérations dans la presqu'île de Gallipoli sont devenues plus actives. Les alliés disposent d'une artillerie lourde dont l'action a permis de remporter des succès importants.

La flotte a coopéré à l'action en bombardant efficacement les positions ennemies.

La résistance des Turcs dans leurs tranchées faiblit très sensiblement à la suite des pertes terribles qu'ils ont essuyées ; ils ont abandonné trois lignes de tranchées qui ont été trouvées remplies de tués et de blessés.

Les Turcs reculent sur divers points et leur situation devient de plus en plus difficile grâce aux nouveaux renforts que les alliés ont reçus et que des transports ont débarqués dans la presqu'île.

En Mésopotamie

On communique cette note de source officielle.

Une petite flottille de canonnières, sous le commandement du général Townsend, a regagné le 3 juin, à une heure trente de l'après-midi, la capitulation du gouverneur d'Amarah avec 30 officiers et 700 hommes. La ville est maintenant occupée par nous en force.

Les troupes faibles prisonnières comprennent des avant-gardes des forces turques qui s'étaient retirées devant la colonne du général Goringe, qui les poursuivait depuis leur retraite du territoire persan ; le gros de ces troupes a été aperçu au moment où ils se disaient à travers des marais ; nos prises, y compris celles qui sont mentionnées ci-dessus, atteignent 80 officiers, 2.000 hommes, 7 canons de campagne, 6 pièces de marine sur la canonnière *Hamour*, 12 grandes barques avec coque en acier, un grand et trois petits vapeurs et une quantité considérable de fusils et de munitions de toutes sortes.

On s'attend à d'autres capitulations.

Des six allemands qui se trouvaient avec les Turcs, deux ont été tués par les Arabes, trois sont prisonniers ; le sort du sixième est inconnu.

Sur la côte d'Asie-Mineure

On mande de Mytilène qu'un destroyer anglais a bombardé dimanche, à trois heures de l'après-midi, les positions turques d'Atkizi, près de Dikeli, en Asie-Mineure.

Les exécutés des Turcs à Aïvali ne connaissent plus de bornes.

Les Munitions turques

On mande d'Athènes au *Morning Post* :

Le bruit court que la maison Krupp a établi une fabrique de munitions près de Constantinople ; quatre mille ouvriers allemands y travailleraient et les Turcs y puiseraient leurs munitions.

SUR MER

Une action navale dans la Baltique

L'état-major de la marine russe communique cette note :

Petrograd, 7 juin.

Le 3 juin les postes-vigies du littoral et les sous-marins russes ont faction ont relevé une activité de l'ennemi près de notre côte, particulièrement aux abords du golfe de Riga.

Des torpilleurs ennemis qui précédaient de grands navires se sont approchés de l'entrée du golfe, mais se sont retirés à la suite de l'attaque que nous leur avons infligée.

Peu après, l'ennemi a lancé des hydravions qui ont attaqué nos navires sans résultat, car tous les projectiles des avions allemands manquèrent leurs buts. Notre artillerie a canonné les appareils.

Le 4 juin, l'ennemi a réitéré sa tentative d'approcher de notre littoral, mais, attaqué par nos sous-marins, il fut contraint de se replier.

Le même jour, dans la mer Baltique, notre transport l'*Yenissey* a été attaqué par des sous-marins allemands et coulé. Trente-trois hommes ont été sauvés.

Le 6 juin, des rapports des postes côtiers et des sous-marins de patrouille il résulte que, par les mines posées sur les voies de l'ennemi et par les attaques de nos sous-marins, trois navires allemands ont été coulés ou endommagés.

Bateaux coulés par des sous-marins allemands

D'après une dépêche de Petrohead au Lloyd, le chasseur anglais *Perseus* a été canonné et coulé par un sous-marin allemand à environ 80 milles au Nord-Est de Bannham.

L'équipage a été débarqué à Grimsby.

Une dépêche reçue par le Lloyd, annonce que le vapeur *Dulwich Head* a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand.

Le chasseur *Dayberry*, du port de Hull, a été également coulé par un sous-marin allemand, à 25 milles de l'île Fair.

L'équipage a été amené à Kirkwall.

Le grand chasseur à vapeur anglais *Star-of-West* a été coulé par un sous-marin allemand. L'équipage a été débarqué à Aberdeen.

Un Navire trouvé abandonné en mer

Mardi dernier, les trois-mâts russes *Montrosa* quittait Hull, et le lendemain le capitaine et l'équipage, composé de quatorze hommes, revenaient dans ce port, déclarant que le bateau avait heurté une mine ou avait été torpillé.

Quelques heures après, un pêcheur vit le *Montrosa*, dont la marche lui semblait bizarre ; il tourna autour et finit par monter à bord ; il fut très étonné de n'y trouver personne et entreprit de le mener dans un port. Il le fit entrer sans incident à Bridlington.

On ne s'explique pas ce qui a pu faire courir aux hommes et à l'équipage du *Montrosa* que ce trois-mâts allait couler.

EN ALLEMAGNE

La prochaine Récolte en Allemagne

La Commission du budget de la Chambre des députés de Prusse a discuté les mesures à prendre au sujet des approvisionnements pour l'année prochaine. Elle a été d'avis que le plan économique de l'avenir doit être basé sur les institutions existantes et conçu en prévision d'une nouvelle année de guerre, que les prix maxima doivent être maintenus et les céréales réquisitionnées comme à présent et qu'on devrait établir le monopole de l'orge.

Les Mouvements populaires en Allemagne

On mande de Zurich au *Messaggero* que les autorités allemandes s'efforcent avec une grande énergie de cacher l'état réel des choses, en trompant le peuple. Des démonstrations et des tumultes ont été réprimés d'une façon sanglante.

Durant la dernière séance du Reichstag, plus de 2.000 personnes ont manifesté bruyamment, demandant la paix. Il est interdit sévèrement à la presse allemande de parler de ces événements.

En Belgique

L'Occupation allemande

Les Allemands font actuellement une véritable chasse aux jeunes gens et aux anciens gardes civiques. Ils ont procédé à l'arrestation en masse de miliciens belges, dans l'Est du Brabant et dans la province de Hainaut.

A Charleroi, une centaine de jeunes gens encadrés de soldats ont été amenés des villages environnants et conduits à la « kommandantur ». Cinquante-quatre d'entre eux refusèrent de prendre l'engagement de ne point combattre l'Allemagne et ils furent envoyés comme prisonniers civils en Allemagne.

A Namur, on a procédé à l'arrestation de quatre-vingt-sept gardes civiques, dont quatre-vingt-neuf ont pris l'engagement de ne plus porter les armes. Les autres ont été envoyés dans des camps de prisonniers en Allemagne.

Malgré ces mesures de rigueur, des centaines de Belges ont pu franchir, ces temps derniers, la frontière hollandaise pour rejoindre l'armée du roi Albert.

La « grève du pain » est terminée à Liège. Comme nous l'avons dit, des désordres s'étaient produits dans la banlieue de Liège à cause du rationnement du pain, alors que l'on continuait à fabriquer de la pâtisserie fine. Les Syndicats socialistes et indépendants ont lancé un manifeste conseillant aux ouvriers le calme, regrettant les grèves qui se sont produites et demandant aux autorités provinciales et communales de fixer des prix maxima pour les vivres. On a promis de donner à chaque ouvrier, par des achats de farine à faire en Hollande, un supplément de 300 grammes de pain par jour. La taxation des principales denrées alimentaires a été établie, les ouvriers ont repris le travail.

Toutes les gardes-frontières ont été doublées. Des informations de source hollandaise signalent qu'un grand nombre de trains sont concentrés à Aix-la-Chapelle en vue d'un important mouvement de troupes en Belgique.

EN BELGIQUE

L'Occupation allemande

Les Allemands font actuellement une véritable chasse aux jeunes gens et aux anciens gardes civiques. Ils ont procédé à l'arrestation en masse de miliciens belges, dans l'Est du Brabant et dans la province de Hainaut.

A Charleroi, une centaine de jeunes gens encadrés de soldats ont été amenés des villages environnants et conduits à la « kommandantur ». Cinquante-quatre d'entre eux refusèrent de prendre l'engagement de ne point combattre l'Allemagne et ils furent envoyés comme prisonniers civils en Allemagne.

A Namur, on a procédé à l'arrestation de quatre-vingt-sept gardes civiques, dont quatre-vingt-neuf ont pris l'engagement de ne plus porter les armes. Les autres ont été envoyés dans des camps de prisonniers en Allemagne.

Malgré ces mesures de rigueur, des centaines de Belges ont pu franchir, ces temps derniers, la frontière hollandaise pour rejoindre l'armée du roi Albert.

La « grève du pain » est terminée à Liège. Comme nous l'avons dit, des désordres s'étaient produits dans la banlieue de Liège à cause du rationnement du pain, alors que l'on continuait à fabriquer de la pâtisserie fine. Les Syndicats socialistes et indépendants ont lancé un manifeste conseillant aux ouvriers le calme, regrettant les grèves qui se sont produites et demandant aux autorités provinciales et communales de fixer des prix maxima pour les vivres. On a promis de donner à chaque ouvrier, par des achats de farine à faire en Hollande, un supplément de 300 grammes de pain par jour. La taxation des principales denrées alimentaires a été établie, les ouvriers ont repris le travail.

Toutes les gardes-frontières ont été doublées. Des informations de source hollandaise signalent qu'un grand nombre de trains sont concentrés à Aix-la-Chapelle en vue d'un important mouvement de troupes en Belgique.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les munitions anglaises

Un rédacteur du *Daily Mail* a vu M. Lloyd George au nouveau ministère des munitions. M. Lloyd George, après une pénible semaine d'installation et d'organisation, se montre déjà satisfait des résultats obtenus et il a déclaré textuellement à notre confrère anglais :

« Voilà je crois que tout marche bien, je sens que la machine commence à fonctionner. »

EN ESPAGNE

Un navire Chilien à la Corogne

Le *Maipo*, navire transport de la flotte chilienne, vient de mouiller dans le port de la Corogne.

Le *Maipo* arrive de Cardiff où il était en train de charger des vivres et de faire du charbon, quand il reçut l'ordre de venir à la Corogne pour y prendre du matériel d'artillerie militaire dont le gouvernement chilien a fait acquisition à la guerre centrale de Guadalajara, et en vue d'organiser un régiment de pontonniers.

L'ambassade du Chili à Madrid a remis au commandant du *Maipo* un pli cacheté à la date du 17 mai, dans lequel se trouve la lettre qu'il ne devra ouvrir qu'après sa sortie du port. Cette particularité a attiré l'attention générale et l'on fait mille suppositions au sujet de la destination réelle du matériel embarqué.

Chronique Locale

CONSEIL DE RÉVISION

AJOURNÉS (Classes 1913, 1914 et 1915)

CLASSE 1917

Le Conseil de Revision des Ajournés des classes 1913, 1914 et 1915 et les jeunes gens de la Classe 1917 aura lieu au Havre, à l'Hôtel de Ville (salle Ouest) aux dates et heures ci-après :

1^{er} CANTON. — Lundi 14 juin, à 14 heures : Ajournés. Classe 1917. Réfugiés (ajournés et classe 1917).

2^e CANTON. — Mardi 15 juin, à 14 heures 1/4 : Ajournés et Classe 1917.

3^e CANTON. — Mercredi 16 juin, à 14 heures 1/4 : Ajournés et Classe 1917.

4^e CANTON. — Jeudi 17 juin, à 14 h. 30 : Ajournés : à 14 h. 30 : Classe 1917.

5^e CANTON. — Vendredi 18 juin, à 14 heures 1/4 : Ajournés et Classe 1917.

6^e CANTON. — Samedi 19 juin, à 14 heures : Ajournés et Classe 1917.

Morts au Champ d'Honneur

C'est avec regret que nous enregistrons le décès de M. Usma Feuilleux, tombé au champ d'honneur, le 11 mai, en sortant d'une tranchée.

Sa famille, qui habite Montivilliers, vient d'en être avisée par un de ses camarades, qui combattait à ses côtés.

M. Feuilleux, âgé de 30 ans, était né à Harfleur et appartenait au 32^e de ligne.

Appelé au début des hostilités comme sergent, ses chefs reconnaissent en lui des capacités et le nomment sergent-major.

Après avoir fait ses études à l'Ecole pratique d'agriculture du Parclet (Somme), il était entré dans les bureaux de M. Gauchier, géomètre expert.

Son service militaire accompli, il fonda un cabinet de météorologie où il ne tarda pas à se faire une nombreuse clientèle, en même temps il était nommé architecte de la ville de Montivilliers.

M. U. Feuilleux était sous-lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers de cette ville.

La mort de ce brave garçon sera regrettée de tous ceux qui le connurent.

M. Simon Poupel, de la classe 1915, place du Champ-de-Foire, à Montivilliers, soldat au 1^{er} régiment d'infanterie, vient de tomber au champ d'honneur dans un combat dans le Pas-de-Calais.

Un père a reçu confirmation de cette triste nouvelle par un des officiers de son fils.

Légion d'Honneur

M. Pellem-Bridat, capitaine au 3^e d'infanterie, est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier.

Médaille Militaire

Sont inscrits au tableau spécial pour la médaille militaire :

Quenouille, soldat au 2^e d'infanterie ; Alexandre et Guérin, soldats au 5^e d'infanterie.

Hermann, adjudant au 11^e d'infanterie.

Citation à l'Ordre de l'Armée

M. Bellem-Bridat (P.-F.-H.-J.), capitaine au 3^e régiment d'infanterie : Blessé le 6 septembre 1914, revenu au front le 21 octobre. Blessé une seconde fois très gravement en entraînant sa compagnie à l'attaque d'une position ennemie le 16 février 1915. A perdu l'usage d'un membre.

Nouvelles militaires

Infanterie (armée active). Les promotions suivantes sont ratifiées :

Au grade de sous-lieutenant : MM. Robert Delail, 2^e régiment d'infanterie ; Louis Bouteux, 2^e régiment d'infanterie ; Malapert, Campocasso, 3^e régiment d'infanterie.

Infanterie (militaires armée active) : M. Lenouvel, lieutenant de réserve au 3^e, passe au 11^e d'infanterie.

Conseil Municipal du Havre

Une réunion du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville, Mercredi prochain 9 juin, à six heures du soir.

ORDRE DU JOUR

1. Communications ;

2. Armées, demande de souscription ;

3. Grèce Sainte-Marie, demande de subvention ;

4. Ventes automobiles du nettoiement, remplacement de bandages de roues avant, marché ;

5. Société de mutualité et de prévoyance maritime, demande de fourniture gratuite d'eau pour l'usine de distribution ;

6. Services des eaux, fourniture de briques ;

7. Ecole Pratique d'industrie de garçons, fourniture d'un tour parallèle, marché ;

8. Etablissement de bienfaisance, avis sur diverses délibérations ;

9. Legs Lemestre, répartition des armoires de 1914 ;

10. Services municipaux, achat de charbon ;

11. Services des bâtiments, décomptes de travaux ;

12. Contentieux, questions diverses ;

13. Emplois municipaux mobilisés et travaillant dans un établissement industriel ;

14. Pensions de retraite ;

15. Demande de secours ;

16. Assistance aux familles nombreuses et aux femmes en couches.

Entre Beaux-Frères

Dans la soirée de samedi, les deux beaux-frères Georges Ferrard, âgé de 20 ans, charronnier, et Charles Hubert, âgé de 21 ans, journalier, demeurant tous deux rue Bazan, 3

seins et dans le dévouement le plus complet. Elle partait quelquefois, disait le témoin, à cinq heures de l'après-midi pour aller à la messe. Elle n'avait pas de vêtements de deuil. Son inconduite était notoire. Ses enfants sont aujourd'hui à la charge de l'assistance publique, car leur santé fut compromise. La mauvaise mère est condamnée, par défaut, à un mois de prison.

Francis Collet est un vieil habitué du Tribunal. On est même étonné de ne pas le voir se présenter, pour une fois. C'est qu'il est fatigué d'y venir. Il a déjà quatre-vingt condamnations pour mendicité. Cette fois encore il doit répondre du même délit, car il prétend qu'il ne peut travailler, mais refuse obstinément d'être hospitalisé. Il est condamné à deux mois de prison.

La femme Van, née Harel, âgée de 41 ans, marchande de poissons, s'étant présentée en état d'ivresse dans un débit de la rue Frédéric-Sauvage, fut mise à la porte. Pour se venger, elle alla chercher une fourche et descendit plusieurs carreaux de la devanture. Elle ne se présente pas à l'audience. Quarante jours de prison lui sont données par défaut.

Le 28 mars dernier, la femme Marianne Moniou, âgée de 44 ans, demeurant rue du Grand-Croissant, s'étant introduite dans l'annexe de l'hôtel Hamon, rue Basse, Elle fut arrêtée sur le seuil, au moment où elle emportait une couverture et une courtoise. Elle était ivre, avait-elle déclaré au commissaire, et ne comprenait pas comment j'ai en l'idée d'aller voler ça. Si elle est ivre encore en lisant ces lignes — car elle ne s'est pas présentée à l'audience — elle ne comprendra pas pourquoi le Tribunal l'a condamnée à deux mois de prison.

Enfin, le Tribunal juge le cas de la femme P..., demeurant dans le quartier Notre-Dame, qui fut surprise en flagrant délit de vol à l'effilage intérieur d'un grand magasin de notre ville. Cette femme reconnaît le fait et dit que c'était pour habiller son enfant. Elle est condamnée à 49 jours de prison. Défenseur, M. Jennes.

Saison 1915 **VITTEL** Saison 1915
Pour Renseignements, écrire :
Directeur Etablissement VITTEL

CHRONIQUE REGIONALE

Sanvic

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, dimanche dernier, à huit heures et demie du matin, sous la présidence de M. P. Cornet, adjoint, faisant fonctions de maire. Étaient présents : M. Cornet, J. Marlin, adjoints ; Grandjean, Crispin, A. Marlin, Bergeron, Deland, Oursel, Deschamps, Allaire, Friboulet, Lalouette et Pary. Excusés : M. G. Vasse, maire ; Valin, Arcehoire, Salou, Petit, mobilisés ; Louvel, Jacquelin, Garpenet et Allaire.

M. Deschamps et Friboulet, nommés secrétaires pour la session, prennent place au bureau. Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté. En ouvrant la séance, M. le président salue avec une légitime émotion et une sincère sympathie la collaboration de l'armée et de la marine italiennes dans la lutte gigantesque soutenue par la France, la Russie, l'Empire britannique, la Belgique, la Serbie et le Monténégro, pour le respect des traités et le triomphe de la civilisation. Europe, dit-il, l'heure est venue de se lever. L'écroulement des Autro-Allemands et l'assommoir d'un paillard débauché basé sur le droit et la justice. (Approbation unanime.)

Taxe du Pain. — Après communication d'une lettre de M. le préfet et en suite des explications de M. le président et d'un exposé de M. A. Marlin, le conseil, à l'unanimité, décide que la taxe du pain sera fixée de façon à ce que le prix de vente à Sanvic soit toujours inférieur de cinq centimes par kilogramme à celui fixé par la loi officielle du Havre. Actuellement, le prix sera donc de 1 fr. 35 les 3 kilos, y compris. Un arrêté conforme va être soumis à l'approbation de M. le préfet. Distribution de Prix. — En raison des événements, il est décidé que les distributions de prix seront complètement supprimées en 1915. Il sera statué ultérieurement sur l'emploi du crédit. La séance est levée à dix heures.

Montivilliers

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Montivilliers s'est réuni mercredi dernier, à huit heures du soir, à la Mairie, sous la présidence de M. Peyriot, maire. Étaient présents : MM. Le Boucher, adjoint ; Senet, Lohet, Capelle, Dumont, Laporte, Robbe, Dumont, Terpon, Aubin, Leche, Levesque-Hérault et Dumais.

Mobilisés : M. Palluette, adjoint ; D. Chevalier, Lescuyer, Lefebvre et Lecocq. Absents et excusés : MM. Lequette et Fichet. MM. Guérot et Lecocq sont maintenus dans leurs fonctions de secrétaires. Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations. En ouvrant la séance, M. Peyriot, maire, prononce un discours.

Il rend alors un chaleureux hommage à la mémoire des soldats de Montivilliers morts en défendant la Patrie, puis félicite M. Dumais et les hommes qui volontairement remplissent les fonctions de garde civique au début de la guerre.

M. le maire expose ensuite les comptes de 1914, les budgets additionnels de 1915 et les projets de budgets de 1916.

« Malgré les événements douloureux que nous traversons, nos budgets se présentent bien et nous n'aurons pas besoin de recourir cette année à de nouveaux centimes additionnels. Le compte

administratif de 1914 se solda avec un excédent de 40,713 fr. 75, et ce décaissement des restes à payer et les non disponibles nous disposons d'une somme de 1923 fr. 48, suffisants pour parer aux éventualités. Il est fait emploi de cette somme pour payer les nouveaux crédits qui seront certainement indispensables au cours de l'année 1915.

M. le maire entretient ensuite l'assemblée du fonctionnement de l'assistance publique. Il exprime sa gratitude à divers donateurs tels : la Société de la Légende, M. Goupy. Le fonctionnement de l'hospice a été des plus satisfaisants ; la caisse de secours des sapeurs-pompiers est également en bonne situation.

M. le maire donne communication au Conseil d'une lettre de M. le curé de Montivilliers faisant remise à la ville de l'ancien presbytère qu'il avait en location et dont le bail expirera le 31 décembre prochain. Le Conseil décide que la taxe d'octroi de 45 francs par hectolitre d'alcool brut qui est autorisée jusqu'au 31 décembre 1915, par décret du 16 août 1914, sera prorogée pour une nouvelle période de cinq années.

Le Conseil à l'unanimité décide la suppression des prix aux enfants des écoles communales. Le crédit qui était alloué pour cette dépense sera employé, partie à subventionner des œuvres militaires et partie à distribuer des images et des souvenirs aux enfants des écoles.

Il vote une subvention de 20 francs à la Société de protection des Engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative. Par contre, il estime qu'en raison de nombreux dons, quêtes et souscriptions faites par Montivilliers au profit des Sociétés de secours aux blessés militaires, qu'il ne lui est pas possible d'accueillir favorablement la nouvelle demande de subvention de l'Union des Femmes de France qui lui est présentée.

Le Conseil décide que le terrain où repose M. H. Bocquet, ancien secrétaire de la mairie, sera concédé gratuitement à sa famille pour trente années, en reconnaissance des nombreux services rendus à la ville, pendant de longues années, par ce dévoué employé.

La demande de la Compagnie du Gaz Franco-Belge tendant à être autorisée à augmenter à nouveau le prix du gaz est ajournée à la seconde séance de la présente session.

Sur l'interpellation de M. Dumont, qui demande la mise en état de la pompe du cimetière, M. le maire fait connaître qu'il a donné des instructions pour que les réparations soient faites, mais que celle-ci n'aurait pu être faite, en raison de services et étant d'un entretien onéreux. L'entretien, lors de l'agrandissement du cimetière, l'édification de l'eau.

Le Conseil se forme ensuite en Comité secret. Allocations aux familles des mobilisés. — M. le percepteur paiera les allocations aux familles des mobilisés pour la période du 11 mai au 7 juin inclusivement, à la mairie de Montivilliers, le vendredi 11 juin, dans l'ordre suivant :

De 9 heures à dix heures, les porteurs de certificats d'admission de 1 à 400 ; de 10 heures à 11 heures, de 401 à 500 ; de 11 heures à 12 heures, de 501 à 600 ; de 12 heures à 13 heures, de 601 à 700.

Les intéressés sont instamment priés de se présenter aux jour et heures fixes.

Allocations aux familles nombreuses. — M. le percepteur paiera à la Mairie, le vendredi 11 juin, à 5 heures du soir, les allocations aux familles nombreuses.

Goderville. — L'assemblée générale et semestrielle de la Société, à ce lieu, à Goderville, le dimanche 30 mai.

Étaient présents : M. Bernard Lefebvre, président ; Lefebvre, Dumas, Leproivre, vice-président ; Le Vaillant, trésorier ; Balaude, secrétaire-adjoint ; Omon, administrateur ; Lefebvre, trésorier-adjoint ; Delamar, membre honoraire. M. Colard, administrateur, s'était fait excuser.

On adopte le procès-verbal de la dernière séance, puis M. Le Vaillant donne lecture de son compte rendu sur la situation financière de la Société.

De ce compte rendu il résulte que les recettes atteignent le chiffre de 4,088 fr. 23 alors que les dépenses ne se sont élevées qu'à 1,139 francs. L'avoir social disponible, non compris le reliquat du compte courant avec le Trésor, est de 569 fr. 43.

Plusieurs demandes d'admission comme membres participants sont prises en considération. Le président annonce ensuite la mort de Mme de France, et de son mari, percepteur d'Annoyville, tous deux membres honoraires de la Société. L'assemblée générale s'associe aux paroles de son président, adresse aux deux familles ses condoléances.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 7 juin. — Raymond LAPRELE, rue Turanne, 27 ; Maurice LEBLOND, rue Demidoff, 112 ; Eliane BAILLY, rue du Perrey, 2 ; Claire BRASSEUR, rue Racine, 8 ; Germaine FRESNE, rue Duguay-Rue, 32.

Le plus Grand Choix

TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tel. 95)
Vestres, 47 fr.
Bicyclettes "Touriste" 1501.
entièrement équipées à

DECES

Du 7 juin. — Victor FRANQUE, 76 ans, corrécteur maritime, boulevard François-I^{er}, 95 ; Raymond TOQUEVILLE, 6 mois, rue de Tournelle, 132 ; Angèle FRIQUOLET, épouse VAN DEN NOOR, 64 ans, 29 ans, sans profession, rue Guillemin, 112 ; Léon PIVENT, 30 ans, mécanicien, rue Saint-Julien, 41 ; Gisèle BREFFENT, 1 mois 1/2, rue de l'Abbaye, 70 (Abbaye) ; Marie ANTOINE, épouse CHAUVIERE, 62 ans, journalière, rue Jacques-Louet, 71 ; Madeleine BELLINGER, 3 ans, rue de la République, 23 ; Philomène SERGENT, 9 mois, rue Casimir-Delavigne, 17 ; Désiré GADENNE, 61 ans, journalier, rue de Saint-Romain, 20 ; Raymond BRIONNE, 2 mois, rue Ernest-Renan, 147 ; Joseph TRANSMAN, 43 ans, agent de Société, à Ixelles (Belgique) ; Charles PREYNOT, 4 mois, rue François-Mazeline, 51 ; Pierre HUBERT, 73 ans, sans profession, place Saint-Vincent, 43 ; Auguste QUEVASTRE, 54 ans, caïfat, rue de la Gaffe, 11.

MILITAIRES

Jules CABANA, 26 ans, médecin aide-major au 1^{er} régiment de marche colonial, domicilié à Harcourt, Hospice Général ; Alfred CLAVIER, 22 ans, marin de l'Etat, contre-torpilleur Barpon, domicilié à Neuville-sur-lescaut (Nord), Hospice Général.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne habile au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

Imprimerie du Journal LE HAVRE
M. Rue Fontaine, 33

LETTRES DE DECES

Depuis 4 francs le Cent

Mort au Champ d'Honneur

M. et M^{me} J.-E. BLANQUE, née HAMON, ses beaux-frères et sœurs ;
M. C. HAMON, sa sœur ;
M. B. TALBOT, sa tante ;
M^{me} Marie BLANQUE, sa nièce ;
Les Familles LESOUF, LECACHEUX, P. HANCY et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Alfred HAMON
Caporal au 114^e Régiment d'Infanterie
tué à l'ennemi le 10 mai 1915, à l'âge de 21 ans.

Et vous prient d'assister à la messe qui sera dite en sa mémoire le 10 juin 1915, à dix heures du matin, en l'église Sainte-Marie.

Price bien pour le repos de son âme.
Havre, le 8 juin 1915, 31, rue Fontenoy.
Cet avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

Mort au Champ d'Honneur

M^{me} Eugène FEUILLOLEY, née DUBOURG, institutrice ; M. et M^{me} Edouard FEUILLOLEY, Retraités des Contributions indirectes ; M. et M^{me} René MANDEVILLE, née FEUILLOLEY ; M. Alfred FEUILLOLEY, Maître-poteleur au 33^e d'artillerie, actuellement au 1^{er} Régiment d'Artillerie ; M. Raymond FEUILLOLEY, M. Raymond DUBOURG, Prisonnier à Quindling et Madame MAZE ; M. Géo. DUBOURG, Soldat au 34^e d'infanterie ; M. Usma FEUILLOLEY ; M. et M^{me} Louis FEUILLOLEY et leurs Enfants ; M^{me} Eugène FEUILLOLEY et ses Enfants ; M^{me} Eugène DUBOURG et leurs Enfants ; M. et M^{me} FEUILLOLEY et leur Filles, actuellement au front.

Les Familles FEUILLOLEY, DUBOURG, HARDY, BABIN, DUBAUX et FEUILLOLEY.
Ont l'honneur de vous faire part de la mort glorieuse de

M. Usma-Victor FEUILLOLEY
Sergent-Major au 329^e d'Infanterie
tué à l'ennemi le 11 mai.
Montivilliers, le 5 juin.

Mort au Champ d'Honneur

M. Félix CREVEL, son père ; M^{me} Agnès, Henriette, Lucie, Suzanne CREVEL, ses sœurs ; M^{me} André, Raymond, Roger CREVEL, ses frères ; M^{me} Emma LEBER, sa grand-mère ; M^{me} Jeanne LEVACHER, sa grand-mère ; M. et M^{me} Jules CREVEL et leurs Enfants ; M. et M^{me} Gabriel CREVEL ; M. et M^{me} Edouard BAC et leurs Enfants ; M. et M^{me} Yves HERVIEUX ; M. ROUSSEL et ses Enfants ; M. et M^{me} LEBLANC et leurs Enfants ; M. et M^{me} Camille, ses oncles, tantes, cousins et cousines ; la Famille et les Amis.

M^{me} ADELIN et CREVEL, et la famille de la Maison, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Robert-Félix CREVEL
Soldat au 329^e d'Infanterie
(Classe 1915)
tué à l'ennemi, le 12 mai 1915, à l'âge de 20 ans.

Et vous prient d'assister au service qui sera célébré en sa mémoire, le mercredi 9 juin, à neuf heures du matin, en l'église Sainte-Marie.

Havre, 33, rue Fontenoy.
Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Mort au Champ d'Honneur

M^{me} Eugène VANEUR et ses Enfants ; Les Familles VANEUR, LEMCELLE, DUPUIS, BERTOT et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Georges VANEUR
décédé le 4 juin 1915, à 40 heures du soir, dans sa 41^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoie, service et inhumation qui auront lieu le 8 juin, à une heure et demie du soir, en l'église Saint-Nicolas, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 41, rue Robert-Sauvage.

Price bien pour le repos de son âme.
Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Monsieur Georges ADE

Cycliste au 329^e d'infanterie
décédé à l'Hôpital Japonais, à Paris, le 23 mai, à l'âge de 31 ans, des suites de ses blessures.
L'inhumation a eu lieu à Paris, au cimetière de l'Est, rue de la Chapelle, au cimetière de l'Est.

Le Havre, 6, rue Reine-Berthe.

(5092)

M^{me} François MALANDAIN ; M. et M^{me} VASSE, née MALANDAIN ; M. et M^{me} Alfred VASSE et leurs Enfants ; M. et M^{me} Eugène VASSE ; M. et M^{me} Georges VASSE ; M. et M^{me} Jean VASSE et leurs Enfants ; M. et M^{me} François VASSE ; M. et M^{me} Robert VASSE et leurs Enfants ; M. Albert VASSE ; M. Jeanne VASSE ; M. André VASSE ; M. et M^{me} Marie MALANDAIN, GOURDAN, DUMONT, PEURIAUT et MORIN ; les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François MALANDAIN
Directeur de la Caisse d'Epargne
Membre de la Chambre de Commerce
Ancien Adjoint au Maire du Havre
Ancien Conseiller d'Arrondissement

leur épouse, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, décédé le 5 juin 1915, à 8 heures 1/2 du soir, dans sa 61^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoie, service et inhumation qui auront lieu le mardi 8 courant, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 82, rue Bernardin-de-Saint-Pierre.

Ni fleurs, ni couronnes.
En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(5152)

M^{me} Eugène LEBAS et ses Enfants ; Les Familles LEBAS, LEBRET, MOREL, QUERTIER, cousins et cousines et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gustave-Arsène-Léopold LEBAS
décédé le dimanche 6 juin, à 9 heures du soir, dans sa 61^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoie, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 8 courant, à deux heures du soir, à la chapelle Jeanne-d'Arc du Val-Sol.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Saint-Quentin.

Price bien pour le repos de son âme !
L'inhumation aura lieu au Cimetière Sainte-Marie.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(5159)

M. Henri VITTECOQ, mobilisé, son épouse ; M. et M^{me} OLIVIER, ses père et mère ; M. VITTECOQ, mère ; M. et M^{me} Paul CONSTANTIN ; M. Louis VITTECOQ, mobilisé, et M^{me} Louis VITTECOQ, et leur Filles ; M. et M^{me} Joseph VITTECOQ et leurs Enfants ; M. Alphons VITTECOQ, mobilisé, et M^{me} Alphons VITTECOQ ; M. Emile GROU, mobilisé, et M^{me} GROU, née VITTECOQ, et leur Filles ; M. et M^{me} Marguerite VITTECOQ ; M. Raoul VITTECOQ, mobilisé, et M^{me} Raoul VITTECOQ, et leurs Enfants ; M. et M^{me} VITTECOQ, mobilisés ; Les Familles OLIVIER, VITTECOQ, MOULIN, HENRY, ROGER, GROU, BLONDEL, PILLET, PIGNOEL, SAINT-REQUIER et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri VITTECOQ
Née Lucie-Marie-Annette OLIVIER
leur épouse, fille, belle-fille, nièce, cousine, belle-sœur, tante et amie, domiciliée au Havre, 77, rue Casimir-Delavigne, et décédée au domicile paternel à Valmont, le 5 juin, dans sa 33^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister au convoie, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 8 juin, à dix heures du matin, en l'église de Valmont.

Train partant du Havre à 7 h. 35
Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

(5160)

Chambre Syndicale de la Bouquetterie du Havre
Les membres sont priés d'assister à l'inhumation de

Madame VITTECOQ
qui aura lieu aujourd'hui mardi, à dix heures, en l'église de Valmont.

Le Président : R. RENOUF.
(5174)

MUTUELLE COMMERCIALE HAVRAISE

MM. les membres honoraires et actifs sont informés du décès de

Monsieur André JUBEAU
Secrétaire de la Société
et priés d'assister à son inhumation, qui aura lieu aujourd'hui mardi, à une heure et demie. On se réunira au domicile mortuaire, 1, rue Foubert.

Le vice-président, G. MARTIN.
Nota. — Le port de l'insigne est obligatoire.

(5192)



PHOSCAO
(SPECIALITÉ FRANÇAISE)

Le plus exquis des déjeuners, le plus puissant des reconstituants, seul aliment végétal conseillé par les médecins aux enfants, aux convalescents, aux anémiques, aux vieillards et à tous ceux qui souffrent de l'estomac et qui digèrent difficilement.

ENVOI GRATUIT
D'UNE BOITE D'ESSAI
Bureaux : 9, Rue Frédéric-Bastiat, PARIS

Gisèle BREFFENT

decédée au Havre le 7 juin, à 4 heures du matin, dans son 53^e jour.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoie, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 9 courant, à treize heures trente.

On se réunira à la maison mortuaire, 76, rue de l'Abbaye.

Le service religieux se fera à la Chapelle du Cimetière Sainte-Marie.

UN ANGE AU CIEL !
De la part de :
M. et M^{me} Eugène BREFFENT, ses Père et Mère ;
M^{me} René et Violaine BREFFENT, ses Sœurs ;
M^{me} Alphonsine DRIEU, sa Grand-mère ;
M. Louis DRIEU, son Oncle ;
M^{me} Alphons DRIEU ;
M^{me} Léonie GEODES ;
M. et M^{me} JANIE et leurs Enfants ;
Ses Oncles, Tantes et Cousins.

(5212)

Monsieur Pierre-Eugène HULBERT

Ancien Couvreur
decédé le 7 juin 1915, à 9 heures 45 du matin, à l'âge de 73 ans.

Qui auront lieu le mercredi 9 courant, à huit heures et demie du matin, en la chapelle de l'Hospice Général.

On se réunira à l'Hospice Général.

Price bien pour le repos de son âme !
De la part de :
La Famille LE COMTE et des Amis.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(5152)

M. Joseph VAN DEN NOORTGATE, soldat au 31^e territorial, son mari ; Odette, Edmond et René VAN DEN NOORTGATE, ses enfants ; Les Familles BERTIN, FRIQUOLET, LAMBERT, BIDOIS, VAN DEN NOORTGATE, LE METTEL et Adolphe LASSUS VAN DEN NOORTGATE, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ; Les Familles LANGLOIS, oupou PAILLET, MONVILLE COLLET et DEVEAUX, ses oncles, tantes, neveux, cousins.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Berthe VAN DEN NOORTGATE
Née FRIQUOLET
décédée le 16 juin, dans sa 38^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoie, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 9 juin, à trois heures quarante-cinq.

On se réunira à la chapelle de l'Hôpital Pasteur.

(51812)

M^{me} Victor FRANQUE, son épouse ; M. G. YVEL-FRANQUE, courtier maritime, et M^{me} G. YVEL-FRANQUE ; M. et M^{me} Maurice YVEL ; M. et M^{me} Paul FRANQUE, ses enfants ; M^{me} Pierre, Jacques, André, Marcel, Raoul et Emmanuel YVEL, M^{me} Marguerite-Marie et Germaine YVEL, M. Henri FRANQUE, ses petits-enfants ; M. et M^{me} Henry FRANQUE, sa belle-sœur ; M. et M^{me} CARREAU, sa tante ; M. et M^{me} LAURENT-TOUITAIN, ses neveux et nièces ; M. Louis LAURENT-TOUITAIN, son petit-neveu ; M^{me} Madeleine et Colette LAURENT-TOUITAIN, ses petites-nièces ; M. Léo RINGEVAL, chevalier de la Légion d'honneur, et M^{me} Léo RINGEVAL, ses cousins et cousines ; Les autres membres de la famille et les amis ; M. le Curé de la paroisse Saint-Joseph et les Membres du Conseil Paroissial.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor FRANQUE
Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand
Courtier maritime honoraire
Président de la Conférence Notre-Dame de la Société Saint-Vincent-de-Paul
Membre du Conseil Paroissial de l'Eglise Saint-Joseph

decédé pieusement le 6 juin, à huit heures du matin, dans sa 78^e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoie, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 10 juin, à dix heures du matin, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

On se réunira à l'église.

Ni

Goderville, Yvetot, Yerville, Doudeville, Bacqueville, Pavilly Duclair ; par 200 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp, Fauville, Caudebec Cany, Valmont, Saint-Valéry.